



## CFE-CGC Orange

12 rue Saint Amand - 75015 Paris  
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57  
[presse@cfecgc-orange.org](mailto:presse@cfecgc-orange.org)

Communiqué du 17 août 2018

### **Affaire Madoff : pas d'impact pour l'activité et les clients d'Orange Bank**

Comme le rappelle [Le Parisien dans son article du 14 août dernier](#), l'affaire Madoff a des impacts pour les banques françaises ayant souscrit des placements douteux pour le compte de leurs clients : elles peuvent aujourd'hui se retrouver confrontées aux contentieux judiciaires initiés par les clients floués, qui veulent récupérer tout ou partie de l'argent perdu dans le cadre d'une escroquerie avérée.

L'article fait état d'une affaire impliquant Groupama Banque, dont Orange a racheté 65% du capital pour lancer Orange Bank. La CFE-CGC Orange et l'ADEAS ont alerté sur cette affaire dès mai 2016, et ont invité la Direction financière à redoubler de vigilance : notre courrier (pdf joint), dont certains médias s'étaient fait l'écho ([Reuters](#), [Silicon](#), [Les Echos](#)), demandait que ce litige soit bien pris en compte dans les négociations avec Groupama Banque. Nous évoquions déjà le principe d'une garantie de passif suffisante pour qu'Orange Bank ne soit pas en difficulté, ni financière, ni de réputation, lorsque l'affaire arriverait devant les Juges. La CFE-CGC Orange et l'ADEAS ont été entendues : c'est bien ce type de garantie qui est évoquée par un porte-parole d'Orange dans l'article, et Groupama Banque devra assumer les conséquences de cette affaire.

**Elle n'aura donc pas d'impact sur la poursuite des activités d'Orange Bank, et encore moins pour l'argent que ses clients lui ont confié : il n'y a lieu d'alarmer ni les clients, ni les personnels d'Orange Bank.**

#### **Contacts :**

- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC Orange  
[sebastien.crozier@orange.com](mailto:sebastien.crozier@orange.com) - 06 86 27 32 72 – Twitter : @crozierblog

*Vous pouvez*

- *retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC Orange : <http://www.cfecgc-orange.org/communiqués-de-presse/> et sur Twitter : @CFECGCOrange*
- *vous abonner à nos communiqués : <http://bit.ly/RecevoirNosCDP>*

#### **A propos de la CFE-CGC Orange**

La CFE-CGC Orange défend tous les personnels du Groupe Orange, employés, maîtrises et cadres, en France et à l'étranger.

Depuis les premières élections au Comité d'Entreprise de France Télécom SA, la CFE-CGC progresse systématiquement à toutes les élections. Elle est actuellement la deuxième organisation du groupe Orange.

Elle représente actuellement plus de 23% des personnels en France : à son score de 22,82 % aux élections des représentants du personnel de 2017 sur le périmètre de la maison mère s'ajoute une excellente représentation dans les filiales (en moyenne 45% dans celles qui opèrent sous la marque Orange Business Services, et plus de 49% au CSE d'Orange Bank). Depuis août 2016, un représentant CFE-CGC Orange siège au Conseil d'Administration d'Orange.

Pour défendre l'intérêt collectif des personnels, la CFE-CGC Orange intervient évidemment dans le dialogue social au sein du Groupe, où elle défend prioritairement l'emploi et les conditions de travail, convaincue que des personnels bien traités contribuent plus efficacement à la réussite économique de l'entreprise et qu'il faut donc mettre en place un management réellement « gagnant/gagnant ». Elle intervient aussi régulièrement sur la stratégie industrielle et financière, et sur les questions réglementaires, qui ont un impact fort sur la pérennité de l'entreprise.

Parmi ses actions clefs, on peut citer :

- l'initiative de la mise en place de l'Observatoire du Stress, qui a permis de mettre en évidence le lien entre un management dévoyé et la crise des suicides intervenue sous le mandat de Didier Lombard ;
- la dénonciation d'un dividende supérieur aux bénéfices, et la demande réitérée d'une baisse de ce dividende, dont le niveau obère actuellement les capacités d'investissement du Groupe Orange.